



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 89086

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le fait que, selon le bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH), la vaccination des enfants en bas âge contre la rougeole et l'hépatite B reste insuffisante en France, bien qu'en progression. Située entre 84 % et 87 % entre 2000 et 2004, la couverture vaccinale rougeole-rubéole-oreillons est en légère augmentation, atteignant 90 % en 2007. Cependant ce niveau reste encore inférieur au seuil de 95 % nécessaire à l'interruption de la transmission et à l'élimination de la rougeole et de la rubéole congénitale. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions par rapport au problème exposé et les mesures susceptibles d'être prises pour le résoudre.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89086

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)